



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1, 3.10 et 3.11

N° de demande : 2018-1569
Demande : B.3.1 : Augmentation de la dose
B.3.10 : Mélanges en cuve
B.3.11 : Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Redigo 480
N° d'homologation : 32888
Principe actif (p.a.) : Prothioconazole
N° de document de l'ARLA : 2982449

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation de Redigo 480 de manière à y inclure l'option d'une dose d'application plus élevée pour la lutte contre la pourriture fusarienne des racines de soja et l'utilisation avec de nouveaux produits d'association pour mélange en cuve (insecticides et fongicides) sur le soja et le maïs.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Les expositions en milieu de travail et les risques connexes qui découleraient de la dose d'application accrue sur les graines de soja figurant sur l'étiquette de Redigo 480 ont été évalués. Aucun risque préoccupant n'est attendu en lien avec la dose d'application accrue, du moment que les travailleurs respectent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et qu'ils portent l'équipement de protection individuelle précisé sur l'étiquette.

Des données sur les résidus présents dans ou sur les graines de soja provenant d'essais au champ ont été réévaluées dans le cadre de la présente demande. De plus, une étude sur la transformation de graines de soja traitées a également été réévaluée afin de déterminer la possibilité de concentration des résidus de prothioconazole dans les denrées transformées. Les produits d'association pour mélange en cuve proposés en vue de l'application de Redigo 480 sur le soja et le maïs (de grande culture et sucré) sont déjà homologués pour utilisation sur ces cultures. Les produits du soja dont la concentration en résidus ne dépasse pas la LMR établie ne présentent aucun risque inacceptable pour quelque sous-population que ce soit, qu'il s'agisse des nourrissons, des enfants, des adultes ou des aînés.

Évaluation environnementale

Le profil d'emploi du fongicide destiné au traitement des semences Redigo 480 prévoit des utilisations déjà homologuées pour les produits d'association proposés. L'homologation de la dose d'application accrue proposée pour le soja ne devrait se traduire par aucun risque additionnel pour l'environnement, et les énoncés figurant actuellement sur l'étiquette sont suffisants pour atténuer les risques.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a présenté des renseignements sur la valeur sous la forme d'une justification et de données concernant l'efficacité. Les essais menés dans des conditions d'inoculation artificielle ont révélé qu'aux doses analysées, le prothioconazole supprimait la pourriture fusarienne des racines du soja. Par ailleurs, la valeur du prothioconazole contre les pourritures fusariennes a déjà été établie, puisque Redigo 480 est homologué pour la lutte contre la pourriture des graines et les maladies des semis causées par des espèces de *Fusarium* présentes dans le sol, qui touchent l'ensemble des légumineuses, dont le soja. Le fait de mélanger Redigo 480 avec les fongicides et les insecticides de traitement des semences figurant sur l'étiquette donnera aux agriculteurs la possibilité de lutter contre plusieurs maladies et insectes nuisibles.

Conclusion

Après avoir examiné les renseignements présentés à l'appui des modifications, l'ARLA a jugé acceptable la demande d'homologation de la dose d'application accrue pour la lutte contre la pourriture fusarienne des racines du soja et de l'utilisation de nouveaux produits d'association pour mélange en cuve (insecticides et fongicides) sur le soja et le maïs.

Références

- 2874336 2018, VALUE ASSESSMENT of PTZ 480SC seed treatment fungicide - Data supporting a higher use-rate in soybean for improved control of root rot caused by *Fusarium* spp., DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.3(D),10.3,10.3.2(B),10.5.1,10.5.2,10.5.3
- 2874339 2018, VALUE ASSESSMENT of PTZ 480SC seed treatment fungicide - Data supporting a higher use-rate in soybean for improved control of root rot caused by *Fusarium* spp., DACO: 10.2.3.3(D)
- 2874340 2016, PTZ 480 SC Seed Treatment Fungicide – Value Rationale Supporting Registration of Tank Mixes., DACO: 10.1,10.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.